

Déviation provisoire des GR® 70 secteur Finiels et GR® 72 / 736 secteur Pont du Tarn



plastifiées.



• Nouvelle déviation GR 70 secteur Finiels :
Une partie du GR 70 va être déviée au dessus du village de Finiels, secteur Travers de l'Homme du 28 août au 31 octobre pour cause de travaux forestiers.
Une déviation temporaire est mise en place par le comité FFRandonnée Lozère et l'ONF, signalée sur place par des balises

Ces travaux affectent également le **tracé du sentier de Mallevrière**, qui sera donc **fermé** pendant toute la durée des travaux. Nous vous recommandons de conseiller à la place le <u>sentier du Sommet de Finiels</u> pour se rendre jusqu'au sommet.

• Rappel déviation GR 72 / 736 secteur Pont du Tarn : En raison de travaux sur la prise d'eau de Caguefer pour la distribution d'eau potable, entre le Pont du Tarn et le Pont de Montvert, une partie du tracé des GR 72/736 est temporairement interdite d'accès du 21 août au 15 octobre.

Il s'agit de la section entre Bois de la Mouline et Plaine du Tarn. Une déviation est mise en place par le hameau de l'Hôpital pendant toute la durée des travaux.

Consulter la déviation du GR 70 secteur Finiels

Consulter la déviation du GR 72 / 736 secteur Pont du Tarn

nos conseils et bons plans sur la voie verte la cévenole disponibles sur notre site internet!



Retrouvez sur notre site internet tous nos **conseils et bons plans** pour randonner ou rouler sur **la voie verte la Cévenole**, créée à partir de l'ancienne ligne du Céfédé entre Florac et Sainte Cécile d'Andorge!

À ce jour, les **tronçons aménagés et ouverts** en tant que voie verte sont les suivants :

- > de Florac à Saint Julien d'Arpaon
- > du Collet de Dèze à Sainte Cécile d'Andorge.

D'autres tronçons sont également accessibles mais non aménagés.

Consulter la page dédiée à la Cévenole



N'oubliez pas de déclarer votre taxe de séjour pour les mois de mai à août!

Rappel: Votre déclaration de la taxe de séjour doit être effectuée au plus tard le 15 septembre pour les séjours ayant eu lieu de mai jusqu'à août et le règlement de la taxe devra être réalisée entre le 1er et le 31 septembre. Vous recevrez un mail dès que la période de reversement sera ouverte. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement.

Déclarer ma taxe de séjour



Fin des navettes touristiques estivales le 1er septembre

Pensez à communiquer auprès de vos clients : les <u>navettes touristiques estivales</u> vont circuler jusqu'au 1er septembre insclus. Passé cette date, elle prendront fin pour la saison estivale.

Seule la **ligne 251 Florac - Mende** circule toute l'année et la **ligne 252 Florac - Alès** circule jusqu'au 30 octobre.



Changement des horaires des bureaux d'information touristique à partir de septembre

A partir du 28 août, **nos horaires d'ouverture changent**! Retrouvez les horaires de nos bureaux d'information pour le **mois de septembre** en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Consulter les horaires d'ouverture

Office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère - Service réseau pro

Tel: 04 66 45 81 94

Le Collet de Dèze | Sainte Croix Vallée Française | Saint Étienne Vallée

Française

Saint Germain de Calberte | Le Pont de Montvert | Vialas Siège : Le quai 48220 Pont de Montvert - Sud Mont Lozère

 $www.cevennes-montlozere.com \mid reseaupro@cevennes-montlozere.com$





© 2023 Office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère